

INVESTMENT MANAGEMENT



PROFIL DE LA SCPI

CAPITAL STATUTAIRE AU 31/12/2017

NOMBRE DE PARTS AU 31/12/2017

NOMBRE D'ASSOCIÉS AU 31/03/2018 AU 31/12/2017

VALEUR VÉNALE **DES IMMEUBLES*** AU 31/12/2017

* Valeur vénale des immeubles détenus directement et indirectement

NOMBRE D'IMMEUBLES AU 31/03/2018

NOMBRE DE LOCATAIRES AU 31/03/2018

SURFACE TOTALE **DU PATRIMOINE** AU 31/12/2017

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE**

** En % des valeurs vénales au 31/12/2017, corrigées des acquisitions et cessions 2018, participations incluses.



38,6 % PARIS **RÉGION PARISIENNE AUTRES RÉGIONS**

RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIF

(AU 31/03/2018)

BUREAUX



LOCAUX COMMERCIAUX



LOCAUX **D'ACTIVITÉ**

LE MARCHÉ LOCATIF **des Bureaux Franciliens**

La demande placée de bureaux en Île-de-France atteint 747 000 m² au 1er trimestre 2018. Elle enregistre une progression de 13% par rapport au 1^{er} trimestre 2017 et dépasse largement sa moyenne décennale pour un 1er trimestre (522 000 m²). Cette performance est illustrée à la fois par la bonne tenue du marché des grandes surfaces (supérieures à 5 000 m²: +9%) mais surtout par la hausse de la demande placée en petites et moyennes surfaces avec +18%. Paris intra-muros (331 000 m² placés, +11%) et le Croissant Ouest (198 000 m² placés; +7%) ont été les secteurs les plus dynamiques du trimestre. Cet excellent début d'année s'explique par ailleurs par la bonne conjoncture économique, avec une croissance du PIB attendue à +2,4% en 2018 et plus de 80 000 créations d'emplois en Île-de-France.

Après une stabilisation en 2017 à 6,4%, le taux de vacance des bureaux en Île-de-France a repris le chemin de la baisse avec 5,8% au 1er trimestre 2018. En situation de sous-offre, Paris enregistre un taux de disponibilité de seulement 2,6%, alors que dans le Croissant Ouest, où l'offre disponible peine encore à se résorber, il atteint 12%. En conséquence, les loyers de bureaux neufs sont toujours orientés à la hausse dans Paris QCA ainsi que dans les secteurs phare comme la Boucle Sud (Boulogne, Issy-les-Moulineaux...) ou Péri Défense (Nanterre, Rueil-Malmaison...). Le volume d'offres en chantier a connu une augmentation constante depuis 2014, pour s'établir à 1,26 million de m² en mars 2018. Dans ce contexte, les taux de vacance pourraient enregistrer des tensions haussières au cours des prochains trimestres. Néanmoins, ces chantiers se situent principalement au sein des secteurs d'affaires établis et notamment à Paris, là où la demande est la plus forte.

MARCHÉ DE **L'INVESTISSEMENT**

Avec 3,8 milliards d'euros, les volumes investis en immobilier d'entreprise en France affichent un niveau relativement stable (+3%) au 1er trimestre 2018 par rapport à la même période de 2017. Le marché a bénéficié du report de plusieurs transactions prévues initialement en fin d'année 2017 mais reste freiné par un nombre limité de produits mis en vente. En effet, les investisseurs ayant beaucoup de difficultés à trouver de nouveaux actifs, hésitent à vendre, alors même qu'ils ont déjà procédé à de nombreux arbitrages depuis 2015. Cependant, la bonne orientation du marché locatif, le volume encore important de liquidité et des taux obligataires qui ne devraient pas amorcer de remontée avant le quatrième trimestre devraient permettre de réaliser des volumes importants au cours des prochains mois.



Renouvellement et extension du bail du locataire CAF 93, pour un total de 2 363 m² de bureaux (et archives en annexe).



L'assemblée générale annuelle de Soprorente se tiendra le 13 juin 2018.

Pensez à voter ! Faute de quorum à la 1ère réunion, il y aura lieu de reconvoquer l'assemblée, ce qui génère des coûts supplémentaires à la charge de la SCPI.



Connectez-vous à votre espace associé pour suivre vos participations ou pour toutes autres informations

www.reim.bnpparibas.fr

Bulletin trimestriel d'information 18-01 du 1er trimestre 2018 Valable du 1er avril au 30 juin 2018

PRINCIPAUX INDICATEURS



DISTRIBUTION (1^{ER} ACOMPTE TRIMESTRIEL) 3.60 €/PART

PRÉVISION DE **DISTRIBUTION 2018** ENTRE 14,00 ET 15,00 €/PART

TOF ASPIM AU 31/03/2018

DERNIER PRIX D'EXÉCUTION DE LA PART AU 30/03/2018

PAR PART AU 31/12/2017 292,04€

VALEUR VÉNALE DES IMMEUBLES

306,01€

LA VIE DE **la scpi**

■ Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) 2018 - Déclaration fiscale 2017

Pour rappel, L'ISF est remplacé, depuis le 1er janvier 2018 par l'IFI. Il est à la charge des personnes physiques détenant au 1er janvier un patrimoine immobilier net imposable supérieur à 1,3 M€.

L'IFI est calculé en deux étapes

- 1. Calcul du ratio immobilier = Valeur vénale des actifs immobiliers / Valeur estimée totale des actifs du bilan.
- 2. Calcul de la valeur à déclarer
- Pour les Sociétés à Capital Variable : ratio immobilier x valeur de retrait.
- Pour les Sociétés avec marché secondaire actif : ration immobilier x dernier prix d'exécution.
- Pour les autres cas : ratio immobilier x valeur de réalisation.

La valeur de l'IFI s'établit à 266.60€/part pour la SCPI Soprorente.

Attention : Dans les cas de démembrement, l'IFI est en principe payé par l'usufruitier. Cependant, en cas de démembrement légal (succession), l'imposition de l'IFI est répartie entre le nu-propriétaire et l'usufruitier, selon le barème de l'âge.

Les déclarations fiscales sont disponibles sur votre Espace Associé consultable sur le site internet de BNP Paribas REIM France: www.reim.bnpparibas.fr. Pour y accéder, pensez à communiquer votre adresse email à la Société de Gestion. Les documents ont également été adressés par courrier.

ACTUALITE **IMMOBILIERE**

Activité locative du trimestre



ENTRÉE pour un total des loyers de : $\;$ pour un total des loyers de : $\;$ pour un total des loyers de







58 K€

43 K€

■ Taux d'occupation financier



Locaux loués: 95.0% ● TOF «ASPIM» 92,7%

Locaux loués en franchises de loyers 2,3% Locaux vacants: 5.0%

 Locaux vacants en travaux ou sous promesse de vente **Néant** Locaux disponibles à la location 5,0%

TOF «ASPIM» EN LÉGÈRE **DIMINUTION COMPARÉ AU 4T 2017**

-2*.*8 points

Rappel: au 31/12/2017, le TOF «ASPIM» était de 95,5% et le TOF «BRUT» de 95,6%

Situation locative

Au 1er trimestre 2018, le taux d'occupation financier « ASPIM » (les locaux sous franchises de loyer sont considérés comme vacants) s'élève à 92,7%, en diminution par rapport au trimestre précédent où il

Cette baisse de 2,8 points s'explique principalement par l'augmentation de la part des franchises de loyer qui représentent 2,3% des loyers potentiels ce trimestre (contre 0,1% au trimestre précédent). Elles concernent notamment les actifs de la rue de Montreuil à Paris 11ème et du 47, boulevard Diderot à Paris

Par ailleurs, le trimestre a été marqué par la livraison des travaux réalisés sur l'immeuble Le Descartes situé à Noisy-le-Grand (93). La réalisation de ces derniers a permis l'extension d'un locataire déjà présent sur le site (la CAF 93) assortie du renouvellement de son bail et d'une revalorisation à la hausse du loyer de plus de 15% à périmètre constant.

Acquisition et cession

Aucune acquisition ni cession n'a été réalisée au cours du trimestre.

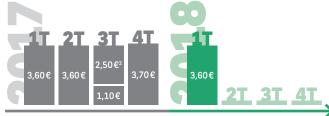
DISTRIBUTION (POUR UNE PART DE PLEINE JOUISSANCE)

DATE DE PAIEMENT

ACOMPTE DU 1ER TRIMESTRE 2018, PAR PART

- » Dont revenus de produits financiers
- » Dont revenus de valeurs mobilières
- » Prélèvements sociaux sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (17,2%)
- » Prélèvement obligatoire à la source sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (12,8%) à titre d'acompte sur l'IR¹

Rappel des distributions (en € / part)



Distribution 2017 : 14,50 € Prévision de Distribution 2018 : entre 14,00€ et 15,00€

¹ Sauf cas de dispense justifié.

² Montants des plus-values versées dans les conditions décidées à l'assemblée du 12 juin 2017.

LE MARCHÉ **DES PARTS**

■ Indicateurs du trimestre



FRIX D'EXÉCUTION MOYEN

303,00 €/PART

25/04/2018

3,60€



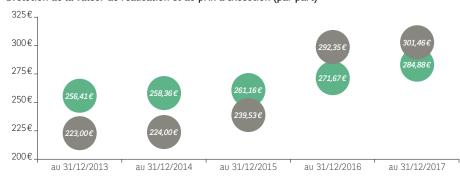


NOMBRE DE PARTS INSCRITES À LA VENTE AU 31/03/2018

J €/PAKI

■ Indicateurs historiques

Évolution de la valeur de réalisation et du prix d'exécution (par part)



Évolution de la valeur de réalisation par part

• Évolution du prix d'exécution par part (prix net vendeur)

Taux de rendement interne au 31/12/2017

TRI 5 ans TRI 10 ans 8,85% 8,58%

Le taux de rendement interne (TRI) est le taux qui est tel que la valeur actuelle nette de placement est nulle (les flux actualisés de décaissement et d'encaissement se compensent).

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS

Le marché des parts permet d'acquérir ou céder des parts de SCPI sur le marché secondaire. Retrouvez l'intégralité du fonctionnement du marché secondaire sur www.reim.bnpparibas.fr et sur la note d'information (chapitre - modalités de sortie) de votre SCPI.

1 - MANDAT D'ACHAT/VENTE 3 - CENTRALISATION 5 - CONFRONTATION 7 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET HORODATAGE Confrontation des ordres d'achat Disponible auprès de votre Inscription sur et de vente et fixation du prix conseiller ou de la Société Par la Société de Gestion le registre des associés de Gestion **01 55 65 23 55** et sur d'exécution permettant l'échange du plus grand nombre de parts. le site www.reim.bnpparibas.fr

2 - ENVOI DU MANDAT

À votre conseiller bancaire distributeur ou la Société de Gestion : 167, quai de la bataille de Stalingrad 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex par courrier avec A/R.

4 - CONTRÔLE ET INSCRIPTION AU CARNET D'ORDRES

Des ordres validés par la Société de Gestion selon les conditions mentionnées sur les mandats et la note d'information.

6 - PUBLICATION DU PRIX D'ÉXÉCUTION et du nombre de parts échangées

sur le site **www.reim.bnpparibas.fr** ou au **01 55 65 23 55** dès le jour de la confrontation.

8 - DÉCLARATIONS AU TRÉSOR PUBLIC Information des donneurs d'ordre

Paiement des droits et impôts information des acquéreurs et paiement aux vendeurs.

avril 2018

tintabule -

10-31-1188 | Mise en page :

PEFC

3

Fixation du prix d'exécution

Fréquence : Dernier jour ouvré de chaque mois à 12h. Prochaines dates : 30/04 - 31/05

les ordres doivent être reçus et validés au plus tard la veille, avant midi.

Règles de jouissance

Dans le cas d'un achat au cours des deux premiers mois du trimestre civil, l'acquéreur a la jouissance des parts achetées au premier jour du trimestre. Dans le cas d'un achat au cours du 3ème mois, c'est le vendeur qui conserve la jouissance des parts sur la totalité du trimestre.

La SCPI ne garantit pas la revente de ses parts.

Les associés peuvent consulter le site internet de la Société de Gestion (www.reim.bnpparibas.fr) ou appeler le 01 55 65 23 55 (« Relations Clients » de BNP Paribas REIM France)

Soprorente, Société Civile de Placement Immobilier à capital fixe - Visa de l'AMF à la note d'information : SCPI n°09-05 en date du 3 mars 2009 mise à jour en juillet 2014.

Société de Gestion BNP Paribas REIM France - Visa AMF n° GP-070000031 du 1er juillet 2007

Conformément à la réglementation en vigueur, la Société de Gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle. Les fonctions de gestion financière et/ou des risques assumées par la Société de Gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.

167, quai de la Bataille de Stalingrad, 92867 Issy-les-Moulineaux cedex

Téléphone: 01 55 65 23 55 (Relation clients) - Fax: 01 46 42 72 54 - Site web: www.reim.bnpparibas.fr - Messagerie: reim-bnpparibas@realestate.bnpparibas



Soprorente

L'immobilier d'un monde qui change